

0,75 €

ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL

snetaa  
FO

EP 440 – PARIS le vendredi 18 janvier 2013

Directeur de  
la publication  
Christian Lage

N° commission paritaire  
0111 S 07673  
ISSN 1249-9609

imprimé au siège  
74, rue de la Fédération  
75739 Paris cedex 15

Tél. 01 53 58 00 30  
Fax 01 47 83 26 69  
www.snetaa.org

premier syndicat de  
l'enseignement professionnel

## Sommaire

### 1- APPEL A LA GREVE LE 23 janvier 2013

2- Pétition

3- Il existe une école...

4- Tous en grève le 23  
janvier 2013

5- Comment se  
mobiliser

6- Coordonnées des  
académies

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL  
**TOUS EN GRÈVE**  
FONCTIONNAIRE D'ÉTAT  
**Le 23 JANVIER 2013**  
DIPLOMES NATIONAUX

**POUR DÉFENDRE**  
L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INITIAL PUBLIC ET LAÏQUE,  
SES PERSONNELS, SES ÉLÈVES ET SES ÉTABLISSEMENTS

**POUR DÉFENDRE**  
LE METIER DE PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL  
ET SON STATUT DE FONCTIONNAIRE D'ÉTAT

**POUR DÉFENDRE**  
LES DIPLOMES NATIONAUX CONTRE LA RÉGIONALISATION  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**NOTRE AVENIR EN DÉPEND !**  
LE SNETAA-FO NE LAISSERA PAS CASSER NOTRE MÉTIER,  
NOTRE STATUT, NOS ÉTABLISSEMENTS, L'AVENIR DE NOS ÉLÈVES.

**DIRE NON AU MINISTRE, UN SEUL CHOIX :**  
**TOUS EN GRÈVE LE 23 JANVIER 2013**

snetaa  
FO

Syndicat Snetaa-FO  
74, rue de la Fédération  
75739 Paris cedex 15

www.snetaa.org

Tél. 01 53 58 00 30  
Fax 01 47 83 26 69  
snetaanat@snetaa.org

74 rue de la Fédération  
75739 Paris cedex 15

tél. 01 53 58 00 30  
fax 01 47 83 26 69

[snetaanat@aol.com](mailto:snetaanat@aol.com)  
[www.snetaa.org](http://www.snetaa.org)

le premier syndicat de l'enseignement professionnel

## I- COMMUNIQUE DE PRESSE :

# LE SNETAA-FO APPELLE A LA GREVE LE 23 JANVIER 2013

- **POUR DEFENDRE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INITIAL PUBLIC ET LAIQUE, SES PERSONNELS, SES ELEVES ET SES ETABLISSEMENTS.**
- **POUR DEFENDRE LE METIER DE PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL ET SON STATUT DE FONCTIONNAIRE D'ETAT,**
- **POUR DEFENDRE LES DIPLOMES NATIONAUX**
- **CONTRE LA REGIONALISATION DE L'EDUCATION NATIONALE**

Après le Conseil Supérieur de l'Education, (CSE du 14 décembre 2012), le Comité Technique Ministériel (CTM) s'est prononcé sur le projet de loi de la «refondation de l'école» le 20 décembre 2012. Ce jour peut marquer la fin de l'Enseignement Professionnel public et laïque tel que nous le connaissons et mettre terriblement à mal le métier de Professeurs de Lycée Professionnel et son statut de fonctionnaire d'Etat.

Le SNETAA-FO, avec sa Fédération et la Confédération Force Ouvrière, a voté **CONTRE** lors du CSE et lors du CTM.

Les enseignants ne se laissent pas tromper. Ils savent qui a voté quoi !

Le combat pour le maintien d'un Enseignement Professionnel Initial Public et Laïque, ses Professeurs, les jeunes, le SNETAA le mène !

Le SNETAA ne laissera pas faire et invite la communauté éducative à se joindre à lui.

Le SNETAA-FO appelle tous les collègues à faire grève le jour où Vincent PEILLON, Ministre de l'Education Nationale, doit présenter son projet de loi en Conseil des Ministres ; le 23 janvier 2013.

Le SNETAA-FO se mobilise pour dire « NON » au choix du Ministre et des fédérations FSU, CFDT, UNSA.

**Le seul moyen de dire NON :**  
**TOUS EN GREVE LE 23 JANVIER 2013**

## II- PETITION : [www.snetaa.org](http://www.snetaa.org)

*Vous pouvez **soutenir la Voie Professionnelle** et participez avec le SNETAA-FO à la lutte **en signant la pétition en ligne sur le site : [www.snetaa.org](http://www.snetaa.org)***

*Ou en nous renvoyant la **pétition ci-joint** au  
74 rue de la Fédération - 75739 Paris Cedex 15*

# LE CHANGEMENT C'EST POUR QUAND ?

Maintes fois échaudés par des promesses non tenues, les PLP attendaient avec impatience un changement profond, concret, répondant à leurs légitimes attentes.

Non seulement les propositions de la « refondation » ne correspondent pas à ces attentes, mais nombre d'entre elles, si elles devaient aboutir dans la prochaine « loi Cadre sur l'éducation », seraient mortifères pour l'Enseignement Professionnel et ses personnels.

- Où sont les propositions permettant les améliorations de nos conditions de travail ?
- Où sont les postes nécessaires aux dédoublements des Heures d'Enseignement Général ?
- Où sont les mesures de nature à stopper la violence qui envahit nos établissements ?
- Où sont celles pour la restauration de l'autorité des enseignants, celles pour le respect des décisions des conseils de classes ?
- Où sont les mesures pour supprimer les CCF, pour diminuer la charge de travail des enseignants, pour restaurer un vrai diplôme national ?
- Où sont les mesures pour la revalorisation salariale ?

**Ne cherchez pas ! Ces mesures vous n'en trouverez aucune dans le projet de loi « Cadre » proposée par le Gouvernement !**

En revanche, vous trouverez des « propositions » pour :

- l'allongement du temps de présence des enseignants dans les établissements sans aucune revalorisation salariale,
- pour la diminution des vacances scolaires,
- pour la « délabellisation » des établissements ZEP,
- pour l'annualisation de nos horaires,
- la globalisation du temps de service (sans parler de l'idée de créer un bac pro 2 ans après une seconde de détermination par modularisation).

Et comme si cette absence de réponses à nos préoccupations quotidiennes ne suffisait pas, la concertation prévoit ni plus ni moins que la poursuite du démantèlement de l'Enseignement Professionnel indépendant et public et du statut de ses personnels par le développement de l'apprentissage, par la régionalisation de l'orientation et le transfert total des cartes de formation aux Régions.

## **CE N'EST PLUS POSSIBLE !**

**Le SNETAA-FO appelle tous les PLP, tous les Personnels de l'Enseignement à résister et à se mobiliser pour défendre leur outil de travail et leur statut de fonctionnaire d'Etat.**

Le combat sera long, mais ensemble nous le gagnerons.

**COMMENÇONS PAR SIGNER ET FAIRE SIGNER  
LA PETITION CI-CONTRE.**

# **NON AU DEMANTELEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INITIAL, PUBLIC ET LAÏQUE ET DU STATUT DES PLP**

*Nous soussignés,*

## **EXIGEONS :**

- l'abandon du projet de transfert de la carte des formations aux Régions,
- le maintien INTEGRAL et le RESPECT du statut national des PLP,
- l'abandon de tout projet d'allongement du temps de service des enseignants et de toute forme d'annualisation du temps de travail des Personnels,
- l'arrêt de toute forme de déprofessionnalisation de nos diplômes qui doivent rester nationaux.

## **Demandons :**

- la prise immédiate de mesures concrètes permettant une réelle amélioration de nos conditions quotidiennes de travail et une revalorisation significative de nos salaires.

<b>Etablissement</b>	<b>NOM Prénom</b>	<b>Signature</b>

### **III- OUI ! IL EXISTE UNE ECOLE PRIVEE ... DE LIBERTÉ DE CONSCIENCE !**

Même dans la Loi Debré (que nous contestons!), il est écrit Article 1: ... « L'établissement, tout en conservant son caractère propre, doit donner cet enseignement **dans le respect total de la liberté de conscience** »...

Nous venons de voir récemment le secrétaire général de l'enseignement catholique ne pas hésiter à violer le droit absolu de respect de la liberté de conscience à travers une circulaire aux établissements catholiques et un communiqué de presse.

Il les invite à « prendre les initiatives localement les plus adaptées pour permettre à chacun l'exercice d'une liberté éclairée » !

Mais si ce M. De Labarre ne veut plus prétendre concourir à la réalisation des missions de service public et laïque, qu'il n'hésite pas ! C'est facile !

Il lui suffit de rompre le contrat qui le lie avec l'Etat pour ses 8500 établissements !

Et les fonds publics seront ainsi réservés à l'école publique : ce serait une évolution législative intéressante que nous souhaitons !

**Vive la Laïcité !**

### **IV- TOUS EN GREVE LE 23 JANVIER 2013 POUR LA DEFENSE, LA SURVIE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INITIAL, PUBLIC ET LAÏQUE**

Pris entre les projets de la massification de l'apprentissage et celui du lycée unique, la Voie Professionnelle Initiale, Publique et Laïque est menacée d'extinction.

Le Ministre cherche des appuis chez les partenaires de la communauté éducative pour justifier ce qu'il nomme un consensus.

Il n'en obtiendra aucun de la part du **SNETAA-FO**, syndicat majoritaire dans les Lycées Professionnels depuis 1967, dans l'état actuel de son projet.

Le dessein de cette loi sur la refondation de l'Ecole est le démantèlement de l'Enseignement Professionnel.

Le CSE (Conseil Supérieur de l'Education) et le CTM (Comité Technique Ministériel) de décembre se sont prononcés.

Les personnels, leurs représentants et toute la communauté éducative doivent savoir comment ont voté les membres de ces instances. L'enjeu est de taille et le Ministre s'appuiera sur ces votes pour faire passer ses projets, les légitimer, fort de l'appui de certaines organisations syndicales.

Malgré les nombreuses déclarations du ministère sur l'existence d'un consensus le **SNETAA-FO** vous le redit : il n'y en a aucun !

Certains points de ce projet de loi sur la refondation de l'Ecole annoncent la territorialisation de l'Enseignement Professionnel et le transfert total de la carte des formations aux Régions c'est-à-dire la décision d'ouvertures et de fermetures de sections.

Les votes sur le projet de loi de programmation et d'orientation pour la réforme de l'Ecole ont donné les résultats ci-dessous.



### **1) Vote CSE du 14/12/2012**

Pour : CFDT, UNSA, CFTC, SNALC, FCPE... : 41

Abstention : FSU, PEEP... : 16

**Contre : FO, CGT, SUD, MEDEF : 9**

### **2) Vote CTM du 20/12/2012**

Pour : UNSA, CFDT

Abstention : FSU

**Contre : FO, CGT, SUD**

**Chacun a pris ses responsabilités et ne peut plus se dissimuler derrière un pseudo-discours car :**

- **Voter pour**, c'est accepter ces transferts
- **S'abstenir** revient à l'accepter
- **Voter contre** c'est être aux côtés des personnels qui refusent le **démantèlement du service Public d'Education qui doit rester NATIONAL.**

Les Professeurs de Lycée Professionnel (PLP) attendaient avec impatience un changement profond, concret, répondant à leurs légitimes attentes. Non seulement les propositions de la « refondation » ne correspondent pas à ces aspirations, mais nombre d'entre elles, si elles devaient aboutir dans la prochaine « loi d'orientation et de programmation sur l'Ecole », **seraient mortifères pour l'Enseignement Professionnel et ses personnels.**

Lors de ces deux votes, la CFDT, l'UNSA et la FSU (dont le Snuep) n'ont pas jugé utile de s'opposer à **ce projet de loi qui entérinera de fait le développement de l'apprentissage, la régionalisation de l'Orientation et de l'Enseignement Professionnel et qui prépare la destruction du statut des PLP !**

Pour être plus explicite, le Snuep, syndicat de la FSU, dont la tendance majoritaire est U&A (Unité et Action) ne se s'est pas opposé à ce texte.

**Le temps est venu d'ouvrir les yeux, chers collègues.**

Oui vous devez savoir que par ce vote, **la FSU, la CFDT et l'UNSA ont vendu l'Enseignement Professionnel lors du CSE et du CTM.**

Le **SNETAA-FO**, avec sa Fédération et la Confédération Force Ouvrière (FO), a voté contre.

**Les collègues auront compris suite à ces votes qu'il n'y a pas d'avenir pour eux et la Voie Professionnelle ailleurs qu'au SNETAA-FO !**

Au regard de l'orchestration de la casse de notre métier, de nos diplômes, de l'orientation de nos élèves, de notre statut et de la régionalisation de l'Ecole de la République, les instances du **SNETAA-FO appelle à la grève à l'unanimité.**

Vincent Peillon, Ministre de l'Education Nationale, ayant décidé de présenter son projet de loi devant le conseil des ministres le 23 janvier 2013, **nous avons décidé ensemble et à l'unanimité de la grève le 23 janvier 2013.**

Ce jour de grève sera un marqueur incontournable dans le paysage de l'Ecole et frappera les volontés politiques de casser l'Enseignement Professionnel de la part du ministre et des organisations qui le cautionnent par leurs votes.

Ce jour de grève s'organise dans les académies et au niveau national.

Les actions à mener ce jour-là sont à l'initiative des académies : rassemblements devant le Rectorat ou la Région, CSA, point presse, demandes d'audience auprès du recteur-rectrice, des régions...

**Le préavis de grève national a été déposé auprès du ministre.** Il couvre tous les personnels de l'Education Nationale quels que soient les corps ou les lieux d'établissements.

Le site internet national arbore déjà l'appel à la grève et le communiqué de presse.

## **LE SNETAA-FO APPELLE À LA GRÈVE LE 23 JANVIER 2013 !**

- POUR DÉFENDRE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INITIAL, PUBLIC ET LAÏQUE, SES ÉLÈVES ET SES ÉTABLISSEMENTS,
- POUR DÉFENDRE NOTRE MÉTIER DE PLP ET NOTRE STATUT DE FONCTIONNAIRE D'ÉTAT,
- POUR DÉFENDRE LES DIPLÔMES NATIONAUX,
- CONTRE LA RÉGIONALISATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Aux armes, cher(e)s PLP, il est l'heure de se dresser et de dire NON !

Grève le 23 janvier, chers collègues : mobilisons-nous pour dire NON au choix du ministre et des fédérations FSU, CFDT, UNSA.

**« Non, monsieur le Ministre, nous ne laisserons pas faire cette casse programmée de l'Enseignement Professionnel et de ses enseignants ! »**

**Tous dans l'action sur nos mandats et notre orientation !**

**Le seul moyen de dire NON : Tous en grève le 23 janvier 2013 avec le SNETAA-FO**

*Avec force, vigueur et conviction !*

## **V- COMMENT SE MOBILISER ?**

Vous savez maintenant pourquoi nous devons toutes et tous nous mobiliser ce jour-là, le 23 janvier 2013, pour défendre notre métier tel qu'on le connaît, notre statut.

# **Appel à la grève !**

Mais ce jour-là, pour de bonnes raisons (pas cours ce jour, etc.), vous ne ferez peut-être pas grève. **MAIS VOUS POUVEZ PARTICIPER À LA MOBILISATION !**

### **COMMENT ?**

**D'abord en faisant connaître tout autour de vous le fait que l'Enseignement Professionnel Public et Laïque tel qu'on le connaît est en danger de mort.**

Il vous suffit d'extraire l'affiche de cette EP (*en annexe*) et de l'envoyer à toutes vos connaissances, à tout votre carnet d'adresses. Il s'agit d'alerter l'opinion et pour l'alerter, déjà **faire savoir qu'on est en danger et qu'on mène un combat.** Si chaque adhérent fait cela, alors l'opinion commencera à savoir que **le consensus tant évoqué par Vincent Peillon n'est qu'un leurre !** Et que nous défendons les Lycées Professionnels et notre métier si difficile.

Vous pouvez aussi envoyer cette affiche à tous les élus locaux (maires, adjoints, conseillers municipaux, représentants des partis politiques, conseillers généraux, régionaux, parents d'élèves, etc.).

### **CHAQUE ADHERENT EST ACTEUR DE CETTE MOBILISATION.**

**CHAQUE S1** (représentant d'établissement SNETAA-FO) va recevoir des tracts papiers du National. Vous pouvez les photocopier en nombre pour distribution

aux collègues mais aussi aux passants lors des rassemblements, aux parents d'élèves.

En faisant circuler la pétition reproduite dans le dernier AP, dans cet EP et que vous avez reçue dans un quatre pages (en annexe).

**LES RASSEMBLEMENTS :**

La grande majorité des rassemblements a lieu ce mercredi après-midi.

**Vous pouvez tous en être !**

**Contactez votre Secrétaire Académique qui saura vous donner le lieu et les horaires.**

Il se fera un grand plaisir de vous retrouver et de vous donner l'écharpe-polaire que le **SNETAA-FO** vous a confectionnée. C'est le moment pour la recevoir. C'est le moment pour la porter !

Identifiez-vous avec cette écharpe mais aussi avec des autocollants **SNETAA-FO**, avec les drapeaux **SNETAA-FO** que votre Secrétaire Académique vous fournira. Vous pouvez confectionner des banderoles **SNETAA-FO** !

**SNETAA-FO** pour que l'Enseignement Professionnel soit clairement identifié au Premier Syndicat des Professeurs de Lycées Professionnels mais aussi de tous les acteurs des établissements professionnels.

PLP, TITULAIRES, CONTRACTUEL(LE)S, CPE, CERTIFIES, AGREGES, PROFESSEURS DES ECOLES, TOUS LES PERSONNELS SONT CONCERNES !

**TOUS PEUVENT SE MOBILISER.**

**VOUS POUVEZ CONFECTIONNER BANDEROLLES, DRAPS, DRAPEAUX SUPPLEMENTAIRES AVEC LE NOM DE VOTRE ETABLISSEMENT ET LE LOGO SNETAA-FO.**

**FAITES DES PHOTOS ET ENVOYEZ-LES NOUS, NOUS LES PUBLIERONS !**

**VOUS TROUVEREZ CI-APRES LES COORDONNÉES DE VOTRE SECRETAIRE ACADEMIQUE QUI EST A VOTRE DISPOSITION.**

**DES MAINTENANT, CONTACTEZ LE, INFORMEZ VOUS, MOBILISEZ VOUS !**

**C'EST LA JOURNÉE DE MOBILISATION DE TOUS LES PERSONNELS SOUS LES DRAPEAUX SNETAA-FO POUR DEFENDRE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.**

**LE SNETAA-FO EST LE SYNDICAT DES PLP, FAIT PAR EUX.**

**C'EST A VOUS AUSSI DE REUSSIR CETTE MOBILISATION HISTORIQUE !**

**TOUS MOBILISES LE 23 JANVIER 2013  
CAR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL  
INITIAL, PUBLIC ET LAIQUE NE DOIT  
PAS MOURIR !**



# ADRESSES DES RESPONSABLES ACADÉMIQUES

## **Aix-Marseille : SINARD Jean-Pierre**

303 chemin de la Draille – 84350  
COURTHEZON  
Tél/Fax : 04 90 70 79 09  
mél : snetaaaix@free.fr  
Site Internet : www.snetaaaix.free.fr

## **Amiens : DELAITRE Patrick**

67 rue Maurice Ravel – 80130 FRIVILLE  
ESCARBOTIN  
Tél port. : 06 20 15 01 47  
mél : snetaafoamiens@gmail.com  
site : snetaaamiens.perso.sfr.fr

## **Besançon : CATTET Serge**

8 rue du Lycée – 25000 BESANCON  
Tél / Fax : 03 81 53 87 92 / 06 08 23 88 22  
mél : snetaaibes@orange.fr

## **HUGONNOT Marie-jo**

Tél : 03 63 31 56 59 / Port. 06 08 64 57 94  
Mél : m7j8h9@aol.com

## **Bordeaux : MOUCHET Eric**

SNETAA – 82 rue du 14 Juillet - 33400  
TALENCE

Tél : 05 56 84 90 80  
mél : contact@snetaa-bordeaux.fr  
Site Internet : http://www.snetaa-bordeaux.fr/

## **Caen : DAUVIN Bernard**

6 square E. Rostand – 14400 BAYEUX  
Tél : 02 31 21 36 29 / Fax : 02 31 21 36 29  
mél : snetaa-caen@wanadoo.fr

## **Clermont-Ferrand : MERIC Patrice**

SNETAA – 32 rue Gabriel Péri – 63000  
CLERMONT FERRAND  
Port. : 06 81 13 81 59  
mél : patrice.meric@freesbee.fr  
Site Internet : www.snetaaclermont.fr

## **Corse : MORETTI Raphael**

33 allée des châtaigniers – 20213 FOLELLI  
Port. : 06 09 51 14 10  
mél : rafettu@aol.com

## **Créteil : HENIQUE Thierry**

SNETAA 74 rue de la Fédération – 750739  
PARIS Cedex 15  
Port. : 06 82 49 18 98  
mél : snetaa.creteil@wanadoo.fr  
Site : snetaa.creteil.monsite-orange.fr

## **Dijon : RAINAUD Michel**

14, rempart Tivoli 21000 DIJON  
Tél : 06 29 98 52 87  
mél : snetaadijon@gmail.com  
Site Internet : www.snetaadijonviabloga.fr

## **Grenoble : SPISSER Suzelle**

66 allée de la Rosselième - Rezier –  
74890 FESSY  
Tél : 06 78 26 79 85  
mél : snetaafo.grenoble@orange.fr  
Site Internet :  
www.snetaaagrenoble.unblog.fr

## **Guadeloupe : KARRAMKAN Elin**

222 Résidence P. Tavernier Les Flamboyants  
– 97130 CAPESTERRE BELLE-EAU  
Tél : 0 590 86 38 57 / Fax : 0 590 86 88 04  
Port. 06 90 55 57 27  
mél : snetaa-guadeloupe@wanadoo.fr

## **Guyane : ARNAUD Sonia**

SNETAA – 241 Lotissement Copaya 1 –  
97351 MATOURY  
Port. : 06 94 41 45 25  
Port. : 06 94 28 84 54  
Mél : soso.arnaud973@orange.fr  
Site : www.snetaaaguyane.sitew.com

## **Lille : AZAIS Catherine**

BP 40004 - 59112 ANNOEULLIN  
Perm. Tél : 03 20 52 01 75  
Dom. : 03 20 85 56 40  
Mél : snetaa.lille@free.fr  
Site Internet : http://snetaa.lille.free.fr

## **Limoges : BOISSERIE Jean-Pierre**

Les Hussards – 19330 ST GERMAIN LES  
VERGNES  
Tél / Fax : 05 55 27 34 33  
Port.06 80 18 58 00  
mél : snetaa19@orange.fr  
Site Internet : www.snetaa.net

## **Lyon : DENEUVE Alain**

SNETAA – 214 avenue Félix Faure – 69003  
LYON  
Tél perm. : 06 68 23 29 42  
Pers. : 04 77 22 78 64 / 06 03 31 10 01  
mél : snetaa2@wanadoo.fr ou  
deneuvealain@aol.com  
Site Internet : www.snetaa-lyon.fr

## **Martinique : PRESENT Jocelyn**

Quartier Perrine – 97211 RIVIERE-PILOTE  
Tél : 06 96 26 72 25  
mél : yves.pres@wanadoo.fr  
Site : www.snetaa-mart.org

## **Montpellier : TELLO Francisco**

1 rue du Commandant Dumas – 34130  
LANSARGUES  
Tél : 04 67 86 31 25 / 06 83 52 96 61  
Fax : 04 67 86 79 93

Mél : snetaaomtpellier@gmail.com

Site Internet : www.snetaaomtpellier.fr

## **Nancy-Metz : CHAINIEWSKI Daniel**

SNETAA – BP 27 – 88110 RAON L'ETAPE  
Tél : 03 83 20 99 99  
Port. : 06 81 62 25 17  
mél : snetanancy@aol.com  
mél : snetaa.nancymetz@free.fr  
Site : snetaanancymetz.monsite.wanadoo.fr

## **Nantes : ROSIER Olivier**

Le moulin de Bachelot 49170 Saint-Georges-  
sur-Loire  
Tél : 06 75 64 09 27  
mél : snetaafontantes@gmail.com  
Site : www.snetaa.org/nantes/

## **Nice : SEGOND Christophe**

23 rue de la République – 83340 FLASSANS  
SUR ISSOLE  
Port. : 06.74.45.23.33  
mél : cris.tof@sfr.fr  
Site : www.snetaanice.fr

## **Orléans-Tours : GERBAULT Jean-Luc**

11 rue Treçy le Haut – 18500 MEHUN SUR  
YEVRE  
Tél : 02 48 57 48 71 / Port. : 06 89 86 16 82  
mél : snetaaot@aol.com

## **Paris : LE HEMONET Martine**

SNETAA – 21 bis rue du Simplon – 75018  
PARIS  
Tél : 01 42 55 73 78 / Port. : 06 88 00 24 79  
mél : snetaa.paris@gmail.com  
Site Internet : www.snetaa-paris.com

## **Poitiers : LALOETTE Henri**

23 rue Emile Zola – 16340 L'ISLE  
D'ESPAGNAC  
Tél : 05 45 95 37 59  
mél : snetaa.poitiers@free.fr  
Site Internet : http://snetaa.poitiers.free.fr/

## **Reims : WISNIEWSKI Frédéric**

Snetaa-FO - 21 rue Gouraud – 51400  
Mourmelon-le-grand  
Tél : 09 63 01 86 16 / mél :  
snetaaareims@orange.fr  
Site Internet : pagesperso-orange.fr/reims.fr

## **CHARLOT Gilles** Port : 06 87 82 02 73

32 route de Laon 08150 LONNY

## **Rennes : THIERRY Claudine**

3 rue Blieriot – 22600 LOUDEAC  
Port. : 06 67 96 26 02  
mél : snetaafo.rennes@gmail.com

## **Réunion : HENNEREZ Dominique**

21 rue Archambault – 97436 SAINT LEU  
Port. : 06 92 30 58 76 / Tél. : 02 62 34 41 67  
mél : snetaafo974@yahoo.fr

## **Rouen : MENDEZ Stéphane**

UD FO – Immeuble Jules Ferry – rue de  
l'Enseigne Renaud – 76000 ROUEN  
Tél : 02 35 89 47 32 - Port : 06 43 39 84 84  
Fax : 02 35 71 60 23  
mél : snetaafo.rouen@orange.fr

## **Strasbourg : GAVRILOVIC Jean-Pierre**

Snetaa-Fo – Maison des Syndicats – 1 rue  
Sédillot – 67000 STRASBOURG  
Port : 07 70 34 20 17  
mél : snetaa-fo.strasbourg@outlook.com  
http://snetaa.fo-enseignement-strasbourg.fr

## **Toulouse : LAFARGUE Dominique**

SNETAA – 62 Bd des Recollets – 31400  
TOULOUSE  
Perm : 05 61 53 56 77/ Fax : 05 61 55 41 45  
mél : snetaatoul@aol.com

Site Internet : http://snetaatoul.free.fr

## **Versailles : HURTAUD Mario /**

06.95.42.85.93

## **LODOÏSK Camille**

**PROU Martine** / Tél: 07 70 68 33 60

SNETAA-FO – 14 rue de la Bastide – BP  
28363 95800 Cergy St Christophe  
mél : snetaaFoversailles@gmail.com

## **Nouvelle Calédonie :**

### **GUILHEM Jean-Louis et DUFFOUR Eric**

SNETAA – B.P. 8257 – 98807 NOUMEA  
Port. : (+ 10 h) 00 687 79 91 42 (Guilhem)  
Port. : (+ 10 h) 00 687 24 93 32 (Duffour)  
mél : guilhemjl5@hotmail. Com  
mél : eduffour@lagoon.nc  
Site : www.snetaa.nc

### **Polynésie Fr : BROSEUS Nicolas et**

### **LUCAS Yann**

SNETAA – BP 50230 – 98716 PIRAE TAHITI  
Tél : (- 12 h) 00 689 76 66 42  
mél : secretariat@snetaa-polynesie.org  
Site Internet : snetaa-polynesie.blogspot.com

### **Mayotte : BOUBILA Alain**

Rés. Canelia Palm Val Fleuri – apt. n° 513 –  
Majicavo Lamir – 97690 KOUNGOU  
mél : alain.boubila@wanadoo.fr  
Tél./fax : 0269 62 29 46/Port. 06 39 60 98 57  
Mél : Snetaafo.mayotte@gmail.com

### **St Pierre et Miquelon :**

### **DETCHERRY Martin**

77 rue Albert Briand – BP 558 –  
97500 ST PIERRE ET MIQUELON  
mél : snetaa975@cheznoo.net

### **Wallis et Futuna : LAW-WAI Jean-René**

BP 1000 – KOLOPOPO 98600 WALLIS  
mél : jr-law-wai@orange.fr

### **Secteur Hors de France et DOM-TOM :**

### **WENDLING Muriel**

SNETAA – 74 rue de la Fédération – 75015  
PARIS  
Tél : 06 89 09 87 77 / Fax 01 47 83 26 69  
mél : snetaa.hdf@gmail.com  
Site Internet : www.snetaa.org